



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MARS 2020  
DE L'ASSOCIATION  
FRATERNITÉ DES PRISONS - LE BON LARRON  
A AUFFARGIS 78610, 4 rue du pont des murgers.

FRATERNITÉ DES PRISONS

« **Le Bon Larron** »

4, rue du Pont des Murgers

78610 – AUFFARGIS

Présidente : Aude Clotilde SIMEON BULTEZ  
Secrétaire de séance : Catherine JOUVENCE  
Scrutateurs : Marie-Agnès LE RUZ, Marie-Hélène DOULAS,  
Michel FOUCAULT.

Préambule : Vu l'arrêté du 13 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (JORF n°0063 du 14 mars 2020 texte n°27), le CA a pris des mesures pour réaliser l'AG en respectant ces obligations. La possibilité de voter par mail a été mise en place le 13 mars 2020.

Nombre de personnes présentes : 12

Nombre de pouvoirs : 88

Votes par correspondance : 4

Votes par mail : 2

Soit en tout :  $12+88+4+2 = 106$  personnes présentes ou représentées

Ouverture à 11h30

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral et d'activité,
- Présentation du compte rendu financier,
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Programme d'activité de l'association, ouvert à débat.

Votes :

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve ce rapport dans ses parties.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du compte rendu financier sur l'exercice 2019 :

- Approuve ce rapport dans toutes ses parties ;
- Donne quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comme l'a proposé le conseil d'administration.

Ces trois résolutions ont été votées à main levée et ont recueilli l'unanimité des personnes présentes ou représentées (0 non, 0 abstention).

Quatrième résolution (vote à bulletin secret) :

Renouvellement de membres du conseil d'administration :

Membres sortants :

Aude SIMEON BULTEZ  
Marie-Hélène DOULAS  
Frédéric VANDERLYNDEN  
Eugène LE LIARD  
Jean-Luc GARCIA

Nombre de postes à pourvoir : 7

1 poste déjà vacant, 1 poste vacant suite à la démission de Thaddée-Albert GRZESIAK, 5 postes soumis à renouvellement.

Membres candidats :

Aude SIMEON BULTEZ  
Marie-Hélène DOULAS  
Frédéric VANDERLYNDEN  
Eugène LE LIARD  
Jean-Luc GARCIA  
Jacques GUINAULT

Sont élus :

Aude SIMEON BULTEZ	106 pour, 0 contre, 0 abstention
Marie-Hélène DOULAS	106 pour, 0 contre, 0 abstention
Frédéric VANDERLYNDEN	106 pour, 0 contre, 0 abstention
Eugène LE LIARD	106 pour, 0 contre, 0 abstention
Jean-Luc GARCIA	106 pour, 0 contre, 0 abstention
Jacques GUINAULT	106 pour, 0 contre, 0 abstention

Le programme d'activité de l'association est exposé (cf le rapport moral) ;

Des questions sont débattues concernant :

- La correspondance : quel avenir a-t-elle avec la prédominance du téléphone en prison ?
- La création de nouveaux groupes de prière en difficulté face à la prudence des institutions à reconnaître l'activité de la Fraternité.
- La nécessité de mettre en place un système de communication adéquat pour la tenue de réunions avec des membres éloignés géographiquement.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale prend fin à 13h00

Aude, Clotilde SIMEON BULTEZ  
Présidente

Catherine JOUVENCE  
Secrétaire de séance

